



AVIS DE CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Hightech Payment Systems S.A au capital de 70.359.900 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu:

**Le 22 juin 2017 à 14h, au siège social de la société sis à
Casaneashore - Shore 1 - 1100 Bd Al Qods Casablanca**

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 ;
- Approbation desdits rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2016 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée ;
- Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
- Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2017.
- Pouvoirs à conférer.

Hightech Payment Systems

Société Anonyme au capital de 70.359.900 dirhams

Siège social : Casaneashore - Shore 1 - 1100 Bd Al Qods – 20270 Casablanca – Maroc RC : 77409



PROJET DE RESOLUTIONS

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 46.528.651 dirhams. Elle approuve toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat social ci-dessous soit un bénéfice net comptable de 46.528.651 comme suit :

Affectation des résultats	Situation au 31 décembre 2016	Affectation résultat net 2016	Situation après affectation
Capital social au personnel	70 359 900	-	70 359 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 623 410	-	31 623 410
Réserve légale	7 035 990	-	7 035 990
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	72 975 765	21 902 686	94 878 451
Résultat net de l'exercice	46 528 651	-	-
Distribution de dividendes	-	24 625 965	-
TOTAL	228 523 716	46 528 651	203 897 751

Il sera donc distribué un dividende de 35 dirhams par action, et seront mis en paiement le 10 juillet 2017.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la 20-05 et la loi 78-12, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire, donne aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes, quitus de leur mandat pour l'exercice 2016.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs à 780.000 dirhams pour l'exercice 2017.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.